



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Toute personne qui réserve aux Chambres et Table d'Hôtes OH LA BELLE VUE ! reconnaît avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

I - RESERVATION ET REGLEMENT

Les prix indiqués sur le site internet www.ohlabellevue.com sont les seuls tarifs contractuels valables.

Ils s'entendent toutes taxes comprises (TTC), le propriétaire n'étant pas assujéti à la TVA (Art. 293 B du CGI).

Réservation pour 2 nuits minimum en haute saison, juillet-août.

Remise de 10% sur l'ensemble des nuitées (chambre + petit déjeuner) si vous réservez plus de 30 jours à l'avance. La remise s'applique en moyenne et en haute saison. La remise ne s'applique pas à la table d'hôtes et aux prestations supplémentaires.

Une réservation est conclue pour une période précise. Elle ne peut pas être anticipée ou prolongée sans notre accord, selon les disponibilités.

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes, y compris les enfants. Si le nombre de personnes qui se présentent le jour de l'arrivée dépasse ce nombre, nous nous réservons le droit de refuser les clients supplémentaires.

Ce refus ne pourra pas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire.

En cas de départ du client, aucun remboursement ne pourra être envisagé.

Si la capacité de la maison le permet, et si le propriétaire le souhaite, les personnes supplémentaires pourront être accueillies, contre un supplément suivant les conditions tarifaires en vigueur.

La réservation ne sera ferme et définitive qu'après réception d'un acompte, qui sera déduit de la facture finale à votre arrivée. L'acompte devra être versé au plus tard sous 10 jours à compter de la date de demande de réservation. L'acompte demandé à la réservation est de 30% du prix total du séjour.

A moins de 7 jours de la date d'arrivée, nous vous demanderons le règlement du montant total de votre séjour au moment de la réservation.

Conformément à l'Art. L121-28 du Code de la Consommation relatif aux prestations de services d'hébergement, le client ne bénéficie pas de délai de rétractation.

Le solde du séjour devra être versé intégralement à l'arrivée.

La taxe de séjour ainsi que les éventuelles prestations supplémentaires (diners en table d'hôtes, paniers pique nique, animations oenologie, consommations) non mentionnées au présent contrat de réservation, seront à régler au moment du départ.

II - MODES DE REGLEMENT

Nous vous invitons à privilégier la réservation en ligne sur notre site internet, avec règlement sécurisé par carte bancaire.

L'acompte pourra être réglé par carte bancaire, virement bancaire ou paiement en ligne en cas de réservation en ligne depuis notre site internet.

En cas de règlement par carte bancaire (sans utilisation de la réservation en ligne), nous vous demanderons de nous communiquer le numéro de carte, le nom mentionné sur la carte, la date d'expiration et le cryptogramme. Ces données ne seront pas conservées.

En cas de règlement par virement bancaire, nous vous communiquerons les coordonnées bancaires à utiliser.

Le solde du séjour pourra être réglé par carte bancaire (CB, Visa ou Mastercard, les cartes American Express ne sont pas acceptées), en espèces, ou en chèques vacances ANCV.

Les chèques ne sont pas acceptés.

III - ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute annulation doit être notifiée par courrier (OH LA BELLE VUE ! 88 Route de Prades, Quartier de Farges, 07200 MERCUER) ou par mail (ohlabellevue07@gmail.com).

En cas d'annulation à plus de 14 jours de l'arrivée, l'acompte versé à la réservation sera entièrement restitué.

En cas d'annulation à moins de 14 jours de l'arrivée, l'acompte sera conservé par le propriétaire, quel que soit le motif invoqué, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation du propriétaire.

En cas d'annulation à moins de 7 jours de l'arrivée, l'intégralité du montant du séjour sera dû, quel que soit le motif invoqué, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation du propriétaire.

Tout séjour écourté, entamé et interrompu avant son terme, devra être payé dans son intégralité, quelle que soit la raison invoquée, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation du propriétaire.

Si le client ne se manifeste pas avant 20h00 le jour prévu de l'arrivée, la présente réservation peut devenir caduque et le propriétaire se réserve le droit de disposer de la chambre. L'acompte reste acquis au propriétaire et le solde de l'hébergement est dû.

IV - ANNULATION PAR LE PROPRIETAIRE

Le propriétaire peut, s'il en est dans l'obligation et seulement en cas de force majeure, être amené à procéder à l'annulation de la réservation.

Dans ce cas, le propriétaire remboursera le client du montant intégral de l'acompte versé, sauf si une entente est possible pour déplacer le séjour à une autre date, fixée d'un commun accord.

V - CHANGEMENT DE CHAMBRE

Les chambres présentant des prestations équivalentes et étant proposées au même prix, nous nous réservons la possibilité, en cas de nécessité, de vous attribuer une autre chambre que celle que vous avez initialement choisie.

VI - TAXE DE SEJOUR

Une taxe de séjour est due du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Elle s'élève en 2023 à 0,72€ par nuit et par adulte (à partir de 18 ans).

Elle sera facturée en sus par le propriétaire à l'arrivée et reversée à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas dont Mercuer fait partie.

VII - ARRIVEE

Le jour de votre arrivée, nous vous accueillons de 16h00 à 19h00.

Pour une arrivée en dehors de ces horaires, nous vous remercions de nous contacter au préalable.

Si vous êtes retardés, ce qui peut arriver, vous devez impérativement nous prévenir. Sans nouvelles de votre part à 20h00, nous considérerons que vous annulez votre réservation et que nous pouvons disposer de votre chambre.

VIII - DEPART

Le jour de votre départ, nous vous demandons de libérer la chambre avant 11h00, afin de pouvoir la préparer pour les hôtes suivants.

IX - PETIT DEJEUNER

Le petit déjeuner est habituellement servi de 8h00 à 9h30, sur la terrasse ou dans la salle à manger, selon la météo.

Nous pouvons cependant nous adapter en fonction de votre emploi du temps. Dans ce cas, merci de prévenir au plus tard la veille au soir.

X - TABLE D'HÔTES

La table d'hôtes est à réserver au plus tard la veille au soir pour le lendemain soir.

Si vous souhaitez le dîner en table d'hôtes le soir de votre arrivée, merci donc de prévenir avant votre arrivée.

La table d'hôtes est habituellement servie à 20h00, sur la terrasse ou dans la salle à manger, selon la météo.

Nous pouvons cependant nous adapter en fonction de votre emploi du temps. Dans ce cas, merci de prévenir au moment de la réservation.

Les paniers pique-nique pour excursion sont à réserver la veille au soir au plus tard.

Les animations œnologie et dégustations de vins sont à réserver la veille du jour souhaité.

XI - ACCESSIBILITE

Compte tenu de la configuration du jardin en restanques à flanc de colline et de la maison qui épouse la pente, les chambres d'hôtes OH LA BELLE VUE ! ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Elles ne sont pas non plus forcément appropriées pour un séjour avec des enfants en bas âge.

XII - ANIMAUX

Bien que nous les aimions beaucoup, pour des raisons d'hygiène, de respect des lieux et des autres personnes, nous n'acceptons pas les animaux de compagnie.

Si le client arrive avec un animal, il ne sera pas accueilli et l'acompte ne sera pas restitué.

Le refus de vous recevoir accompagné d'un animal ne pourra pas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire.

En cas de départ du client, aucun remboursement ne pourra être envisagé.

XIII - MAISON D'HÔTES NON FUMEUR

Pour le confort et la sécurité de tous, les chambres d'hôtes et la maison dans son ensemble sont NON FUMEUR.

XIV - PISCINE

La piscine est ouverte de mai à septembre, selon la météo. Elle est chauffée par pompe à chaleur quand c'est nécessaire, en début et fin de saison, et certains jours d'été quand le mistral rafraîchit l'atmosphère.

Elle est accessible de 10h00 à 19h00.

Les draps de bain sont fournis, si besoin.

L'accès à la piscine est strictement réservé à nos hôtes et interdit aux mineurs non accompagnés. La piscine n'est pas surveillée et les enfants y sont sous l'entière responsabilité de leurs parents ou adulte accompagnant. Nous nous réservons le droit d'interdire l'accès à la piscine si besoin.

Il est interdit de fumer, crier, sauter au bord de la piscine, pour le respect de chacun.

Pour la sécurité de tous, il est interdit d'utiliser des objets en verre (bouteilles, verres) au bord de la piscine, afin d'éviter les accidents (coupures aux pieds) dans un endroit où l'on circule souvent pieds nus.

XV - SAVOIR VIVRE ET UTILISATION DES LIEUX

Notre maison n'est pas un hôtel mais notre habitation que nous partageons bien volontiers avec nos hôtes.

Le respect d'un certain savoir vivre ensemble est demandé à tous les clients afin de garantir la quiétude et le confort des lieux vis-à-vis des autres occupants, hôtes et propriétaires. Les fêtes et autres nuisances nocturnes sont interdites.

Vous vous engagez à être respectueux de l'environnement.

Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble de la maison, y compris les chambres, même fenêtre ouverte.

La maison d'hôtes étant située en zone forestière au milieu des pinèdes, votre plus grande vigilance est demandée si vous fumez dans le jardin, en particulier en saison estivale particulièrement sèche.

Ne jetez pas vos mégots par terre dans le jardin, vous risquez de déclencher un incendie de forêt, sans compter la non-dégradabilité des filtres de cigarettes. Cette recommandation vaut également pour vos excursions dans la région. Ne jetez pas vos mégots par la fenêtre de votre voiture, ni pendant vos balades à pied ou à vélo.

Ne jetez pas non plus vos mégots de cigarettes sur le sol des terrasses, y compris celle de la piscine, afin de ne pas les endommager.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour, et à déclarer et assumer financièrement toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Les enfants évoluent au sein de la propriété, maison, jardin, piscine, sous l'entière responsabilité de leurs parents ou adulte accompagnant.

La cuisine n'est pas laissée à la disposition des hôtes.

Les chambres sont équipées d'un mini frigo pour tenir des boissons au frais, ainsi que d'une machine à café et d'une bouilloire.

Par respect pour nos clients dinant en table d'hôtes, les pique-niques ne sont pas autorisés. Vous trouverez une liste de restaurants à proximité dans le Livret d'Accueil.

XVI - ASSURANCES

Il est recommandé au client d'être titulaire d'une assurance responsabilité civile vie privée couvrant le risque villégiature.

Le propriétaire est quant à lui couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle.